

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DE BIOUGE sur la commune principale de l'AIOT 1 Biouge 36700 Clion.

La référence de votre dossier est A-3-QF6GNP4A2 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 17/05/2023 à 10h16 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **50341583800013**

Raison sociale **GAEC DE BIOUGE**

Forme juridique **Groupeement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 BIOUGE

36700 CLION

Signataire

Qualité : **Associé exploitant**

Référent

Fonction : **Associé exploitant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC DE BIOUGE**

Description des activités :

Le GAEC DE BIOUGE est une exploitation agricole composée de 2 associés exploitants : Madame KOUMANS Nienke et Monsieur KOUMANS Johannes. L'exploitation emploie également 0.5 UTH pour l'atelier de transformation et 0.1 UTH pour la comptabilité. L'exploitation comprend un atelier vaches laitières composé de 100 vaches sur une surface agricole de 122 ha. Au niveau de la production laitière, environ 15 000 L de lait sont transformés (crèmes glacées, sorbets) pour être commercialisés en circuit court et le restant est commercialisé en lait via la laiterie de Verneuil en conventionnel sans OGM. L'exploitation est déjà connue des ICPE suite à plusieurs déclarations

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 1 **Biouge 36700 Clion**

X : 563589

Y : 6648217

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Le projet comprend la construction d'un bâtiment de 475.56 m² afin de permettre l'aménagement de 2 robots de traite, d'un bureau, d'un local technique et d'un espace afin d'aménager des boxes d'isolement sur aire paillée. Afin d'améliorer les conditions de travail, il est prévu la mise en place de deux robots de traite en remplacement de la salle de traite actuelle. Le projet permettra un gain de temps et permettra également de limiter l'astreinte sur ce poste de travail. De plus, cela permettra aux animaux de disposer d'un espace de traite en libre accès et en prolongement de la stabulation afin d'améliorer le bien-être des animaux. L'implantation des robots n'est pas possible dans la stabulation existante pour ne pas diminuer la surface d'aire paillée. Une partie du projet permettra l'aménagement de plusieurs cases d'isolement sur aire paillée pour permettre d'isoler des vaches lors des vêlages ou lorsqu'un animal est malade. Actuellement ces animaux sont isolés dans la construction à démolir. Cela permettra de continuer à disposer d'un espace à proximité des robots de traite et du logement des animaux pour faciliter la circulation des animaux si nécessaire. La couverture de cette zone entre les deux bâtiments permettra également de limiter la production d'effluents en couvrant la zone de circulation actuelle des animaux entre la stabulation et la salle de traite actuelle. Cette zone non couverte engendre la production d'eaux brunes qui doivent être stockées dans la fosse géomembrane. Ainsi avec le projet, il n'y aura plus de production de ce type d'effluents.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 100 u	Nombre de vaches 100 u	D
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 1800 m3	Volume présent 1800 m3	DC

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PC1 Plan de situation-gaec de biouge.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

pc02' Périmètre de nuisance-gaec de biouge.pdf

